

## PROJET EDUCATIF - PROJET PEDAGOGIQUE - PROJET D'ETABLISSEMENT

En collaboration avec le Collège du Sartay

(Synthèse)

**L'école fondamentale chrétienne**, que nous organisons, se reconnaît une double mission éducative

- celle d'*éduquer en enseignant* ;
- celle de *faire oeuvre d'évangile en éduquant*.

**Ses objectifs éducatifs** peuvent s'exprimer de la manière suivante :

- l'école essaiera de promouvoir la *confiance en soi* et le *développement de la personne* de chacun des élèves, dans toutes ses dimensions (corporelle, intellectuelle, affective, sociale et spirituelle);
- elle tentera de donner à tous *un maximum de chances d'émancipation sociale* et d'*insertion* dans la vie économique, sociale, culturelle, par l'acquisition de *savoirs* et de *compétences*, dans le cadre des capacités des enfants et de leur motivation ;
- elle les sensibilisera à l'apprentissage d'une *citoyenneté responsable*.

Elle poursuit ces objectifs à la lumière de l'évangile.

Dans le respect de la liberté de conscience, elle s'efforce d'ouvrir l'intelligence, le coeur et l'esprit des élèves au monde et aux autres.

Notre école a la chance de disposer d'une **infrastructure** et d'un **domaine exceptionnels** qui offrent un cadre propice à l'étude et à la formation des jeunes.

Ils sont le symbole d'une invitation à la joie de vivre et au respect de l'environnement pour tous ceux qui y travaillent.

**Le projet pédagogique** de l'école chrétienne constitue un ensemble de **convictions pédagogiques** et de **moyens généraux** qui permettent d'atteindre des objectifs, dans le respect du cadre légal imposé par la Communauté française.

**Pour les enfants**, les moyens généraux seront :

construire sur le sens en se basant sur la coopération, le partage et en respectant des différences.

**Pour l'équipe éducative**, les convictions vont dans le sens d'une pédagogie qui sache accueillir tous les enfants, aider chacun d'eux à développer une personnalité autonome et ouverte aux autres et, à se construire un patrimoine de savoirs et de compétences. L'école est un milieu de vie à part entière, où le droit à l'erreur est reconnu à chaque membre de la communauté éducative, où la qualité du respect et de l'écoute de l'autre doit être privilégiée.

Pour ce faire, l'équipe éducative se donne comme moyens :

- La direction, les enseignants, et le personnel d'éducation sont des personnes-ressources qui suscitent des projets, créent un environnement stimulant, organisent les situations d'apprentissage et favorisent la structuration des savoirs. Ceux-ci organisent les classes en fonction du bien des enfants et dans l'intérêt du groupe, pour le meilleur épanouissement de chacun.
- Ils oeuvrent ensemble à la *maîtrise*, par les élèves, de la langue française orale et écrite et des mathématiques, et à la *découverte* des disciplines d'éveil.
- Ils sont les acteurs d'une éducation aux technologies nouvelles de communication.
- Ils favorisent la *créativité*.
- Ils reconnaissent dans le rapport du jeune au savoir la place de l'affectivité, du désir et des émotions.
- Ils construisent leur cohésion en menant un travail d'équipe.
- Ils transforment au besoin la gestion du temps et de l'espace.
- Ils décloisonnent certaines matières, notamment par une approche interdisciplinaire.
- Ils mettent en œuvre des pratiques d'évaluation formative.
- Ils pratiquent l'évaluation certificative pour garantir la qualité des résultats de l'enseignement en fin de cursus.
- Ils font en sorte d'associer à leurs projets différents partenaires de l'école.
- Ils renforcent leur professionnalisme, notamment par des projets de formation continue suivant les moyens humains et financiers obtenus.
- Ils reconnaissent en leur sein une équipe d'animation pastorale, qui soutient le principe d'une éducation chrétienne en lui réservant des lieux et des temps appropriés.
- Ils soutiennent cette action éducative telle qu'elle se construit au cours de religion.
- Depuis deux ans, elle a inscrit, en collaboration avec les parents et le Pouvoir organisateur, dans sa grille horaire l'éveil aux langues (néerlandais) dès la 3<sup>ème</sup> année primaire. Elle envisage de l'étendre, dans l'avenir dès la 1<sup>ère</sup> année.

Tout en conservant le premier choix fait il y a plusieurs années, « *Améliorer le respect* », **le projet d'établissement** sera réexaminé par les enseignants, dans le courant de cette année scolaire 2008-2009 au cours des journées pédagogiques. Il sera soumis pour approbation au Conseil de participation où chacun est représenté : élèves, équipe éducative, parents et Pouvoir organisateur. L'objectif sera de mettre le zoom, durant trois années, sur une visée particulière au service des projets pédagogique et éducatif. Cela pourrait être l'étude d'une compétence particulière en langue française ou mathématiques, **de 2 ans et demi à douze ans**, ou encore la continuité des apprentissages à travers des notions comme l'évaluation, le cycle, le règlement des enfants, les méthodes en lecture ou mathématiques, ...

L'école se donne comme perspective une collaboration pour faciliter la transition vers le Collège.